



L'Essonne

réinvente la Prime

éco-logis 91!

Lancée en 2019, cette aide du Département aux propriétaires et aux copropriétés pour les travaux de rénovation énergétique est renouvelée. L'objectif : en finir avec les « passoires énergétiques » et favoriser les travaux visant un gain énergétique d'au moins 35%. L'aide peut atteindre 4000€ pour des gros travaux en fonction des revenus du ménage et jusqu'à 3750€ par logement pour les syndicats des copropriétaires. Elle est cumulable avec de nombreuses aides financières comme par exemple MaPrimeRénov'.

En plus de l'isolation, du remplacement des fenêtres ou du chauffage, de nouveaux travaux sont éligibles : l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de panneaux photovoltaïques ou d'une centrale de production d'énergie renouvelable.

Retrouvez toutes les informations sur primeecologis91.fr

Z ⊕ ⊕ M
SUR MON DÉPARTEMENT



L'Essonne réinvente

la Prime éco-logis 91 !

Lancée en 2019, cette aide du Département aux propriétaires et aux copropriétés pour les travaux de rénovation énergétique est renouvelée. L'objectif : en finir avec les « passoires énergétiques » et favoriser les travaux visant un gain énergétique d'au moins 35%. L'aide peut atteindre 4 000 € pour des gros travaux en fonction des revenus du ménage et jusqu'à 3 750 € par logement pour les syndicats des copropriétaires. Elle est cumulable

avec de nombreuses aides financières comme par exemple MaPrimeRénov'. En plus de l'isolation, du remplacement des fenêtres ou du chauffage, de nouveaux travaux sont éligibles : l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de panneaux photovoltaïques ou d'une centrale de production d'énergie renouvelable.

Retrouvez toutes les informations sur primeecologis91.fr



— TERRE D'AVENIRS —